

CESSION DE PARTS SOCIALES

SCI 2K2M

TH LU
OR CF

Entre les soussignés

Madame MENGER, Célia, Cynthia née le 09/08/1988 à Strasbourg, de nationalité française demeurant 7 rue des Lilas-67530 Boersch,

Monsieur KRUGMANN, Cyrille, Alfred, Gérard né le 10/09/1987 à Annecy, de nationalité française demeurant 7 rue des Lilas-67530 Boersch,

ci-après dénommé ensemble les cédants,

d'une part,

et

Monsieur KUNTZMANN Laurent, Denis né le 10/03/1988 à Obernai, de nationalité française demeurant 4 rue fossé des tous 67530 Boersch,

Madame METSCHIES Frane, Simone, Suzanne née le 15/01/1992 à Strasbourg, de nationalité française, demeurant 4 rue fossé des tous 67530 Boersch

KUNTZMANN Noa né le 10/05/2023, de nationalité française demeurant 4 rue fossé des tous 67530 Boersch, représentée par Monsieur KUNTZMANN Laurent, Denis et Madame METSCHIES Frane, Simone, Suzanne.

ci-après dénommé le cessionnaire,

d'autre part,

Il a été préalablement exposé ce qui suit

DESIGNATION DE LA SOCIETE :

La Société Civile Immobilière 2K2M, RCS de Saverne 941 031 874, a un objet purement civil consistant dans la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects de biens immobiliers, son siège social se trouve au 7 rue des Lilas-67530 Boersch et son capital s'élève à 1 000 Euros, attribuées comme suit :

- Monsieur KUNTZMANN Laurent, Denis à concurrence de 250 parts sociales numérotées 1 à 250
- Monsieur KRUGMANN, Cyrille, Alfred, Gérard à concurrence de 250 parts sociales numérotées 251 à 500.
- Madame MENGER, Célia, Cynthia, à concurrence de 250 parts sociales numérotées 501 à 750
- Madame METSCHIES Frane, Simone, Suzanne à concurrence de 250 parts sociales numérotées 751 à 1 000.

Il a été convenu ce qui suit,

CM Lh
PM C/R

Article 1. Cession des parts sociales

Madame MENGER, Célia, Cynthia cède la totalité de ses parts sociales distribuées de la manière suivante :

- 249 parts sociales à Monsieur KUNTZMANN Noa et 1 part sociale à Monsieur KUNTZMANN Laurent, Denis

Monsieur KRUGMANN, Cyrille, Alfred, Gérard cède la totalité de ses parts sociales distribuées de la manière suivante :

- 249 parts sociales à Monsieur KUNTZMANN Noa et 1 part social Madame METSCHIES Frane, Simone, Suzanne

qui acceptent sous les garanties ordinaires et de droit les plus étendues en pareille matière, ici présents

Au total cinq cent (500) parts sociales qu'ils possèdent dans la SCI 2K2M, entièrement libérées.

Au moyen de la présente cession, les cédants subroge les cessionnaires dans tous ses droits et actions envers la société émettrice, attachés aux parts sociales cédées.

Article 2. Transfert de propriété et jouissance

Les "cessionnaires" auront la propriété des leurs parts sociales cédées à compter du 24/04/2025 ils jouiront de toutes les prérogatives et assumera toutes les obligations attachées à sa qualité, conformément à la loi et aux statuts, dont il atteste avoir reçu des cédants une copie et dont ils ont pris connaissance.

Elles participeront ou contribueront aux résultats sociaux à proportion des droits attachés aux parts sociales cédées à compter de la même date.

Article 3. Prix

La présente cession est consentie et acceptée par les parties. Elle est réalisée moyennant le prix de cinq cent (500) Euros que les cédants reconnaissent avoir reçu du cessionnaire ce jour et dont ils lui donnent bonne et valable quittance.

Article 4. Agrément

Aux termes de la délibération de l'assemblée générale des associés en date 24/04/2025, la présente cession a été autorisée et l'acquéreur agréé en qualité d'associé, dans les formes et conditions requises par les statuts. Une copie du procès-verbal de cette assemblée, certifiée conforme par le gérant, est annexée au présent acte. La présente cession étant réalisé entre associés, n'a pas besoin, conformément à l'article L.223-13 du code du commerce et aux stipulations des statuts d'être soumise à l'agrément de l'associé du cédant.

Article 5. Origine de la propriété

Les parts sociales cédées constituent un bien propre des cédants, pour les avoir reçues en contrepartie de leurs apports en numéraire effectué à titre pur et simple lors de la constitution de la Société.

CM M LK
CK

Fait et passé à BOERSCH, au siège social de la SCI 2K2M,

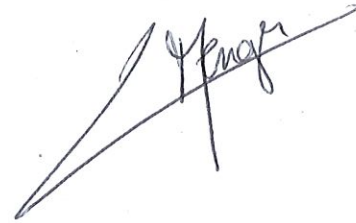
Le 24/04/2025

En quatre exemplaires,

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
STRASBOURG
Le 01/09/2025 Dossier 2025 00044978, référence 6704P61 2025 A 03674
Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Vingt-cinq Euros
Montant reçu : Vingt-cinq Euros

Signature du cédant

Madame MENGER, Célia, Cynthia



Signature du cédant

Monsieur KRUGMANN, Cyrille, Alfred, Gérard



Signature du cessionnaire

Monsieur KUNTZMANN Laurent, Denis



Signature du cessionnaire

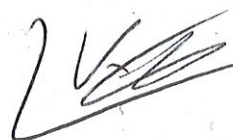
Madame METSCHIES Frane, Simone, Suzanne



Signature du cessionnaire

KUNTZMANN Noa

représentée par Monsieur KUNTZMANN Laurent, Denis et Madame METSCHIES Frane, Simone, Suzanne



CM
Lu
CK

